

Procès-Verbal du CONSEIL D'ÉCOLE n°1

École maternelle de Saint-Georges-du-Bois

Mardi 19 octobre 2021 à 18h30

Présents :

Enseignantes :

Mme GILBERT Élodie, directrice de l'école et enseignante de PS/GS

Mr PEREIRA Axel, enseignant le vendredi dans la classe des PS/GS et le jeudi dans la classe des MS

Mme SERVANT Guylaine, enseignante de PS/GS

Mme LE ROY Fanny, enseignante de MS/GS

Mme BOBINEAU Ange, enseignante de MS

Maire & adjoints chargés des affaires scolaires :

Mme LAINE (Conseillère municipale)

Mme BONACKI (Conseillère municipale)

DDEN : Mme ROUFFIN

REPRESENTANTS PARENTS D'ELEVES :

Messieurs Jean-Noël, Bordage et Mesdames Chatelier, Cerceau, Dugaz, Chevallier, Robert

Association des parents d'élèves : Mme Chatelier

Absents : Excusés : Mme DUPINAY Inspectrice de l'Éducation Nationale de la circonscription de Saint-Jean d'Angely
Les ATSEM : Mesdames Grateau, Guilbaud, Tafforin, Foucreau
Mr Levent.

Rappel de l'ordre du jour :

1. Présentation des membres du Conseil
2. Résultats des élections des parents d'élèves
3. Approbation du règlement intérieur
4. Point sécurité et protocole sanitaire
5. Bilan de la coopérative
6. Constat d'effectifs
7. Transmission des informations
8. Projets pédagogiques de l'école et des classes
9. Travaux et remerciements
10. Questions diverses

1. Présentation des membres du conseil d'école

2. Résultats des élections des parents d'élèves

Participation : 53,90% (76 votants, 63 suffrages exprimés sur 141 inscrits)

Parents élus : Messieurs Jean-Noël, Levent, Bordage (titulaire) et Mesdames Chatelier, Cerceau (titulaire), Dugaz (titulaire), Chevallier (titulaire), Robert.

3. Approbation du règlement intérieur

Vote du règlement intérieur à l'unanimité ; aucune modification.

Chaque famille recevra le nouveau règlement intérieur ainsi que la charte de la laïcité par courriel. Il est impératif de les lire attentivement et de signer le mot qui passera dans le cahier de liaison.

4. Point sécurité et protocole sanitaire

Chaque matin et chaque soir, l'accueil se fait par les portes extérieures au niveau de la cour de récréation. Le port du masque reste obligatoire dans le hall de l'école.

Les dates des exercices de sécurité seront communes avec l'élémentaire.

Alerte incendie effectuée le 17 septembre : mise en place du protocole d'évacuation ; RAS.

Alerte attentat - intrusion a été réalisée le 15 octobre ; RAS.

5. Bilan de la coopérative

Le solde est de 566,98 euros fin août. La coopérative permettra de financer des sorties ainsi que la mise en place d'ateliers cuisine et l'achat de petit matériel de bricolage. Un grand merci aux parents de l'école pour leurs dons.

Bilan de l'année passée :

Les entrées (dons des familles, photos de classe, vente d'objets) : 1526 €

Les sorties (Projet arts en septembre, Spectacle en décembre, Sortie de fin d'année) : 2140 €

On y ajoute une dépense de 250 € (c'est la cotisation que nous devons payer chaque année pour adhérer à l'organisme OCCE qui gère le compte),ainsi que tous les achats pour financer les recettes des anniversaires de chaque mois.

L'APE propose une aide de 1,50 à 3 euros par élève pour les projets.

6. Constat d'effectifs pour l'année 2021/2022

PS/GS : 17 (6 PS et 11 GS) avec Élodie GILBERT (5 TPS feront leur rentrée en Janvier)

PS/GS : 18 (8 PS et 10 GS) avec Guylaine SERVANT

MS/GS : 20 (8 MS et 12 GS) avec Fanny LE ROY

MS : 18 MS avec Ange BOBINEAU

**73 élèves dans l'école.
78 élèves à la rentrée de janvier.**

7. Transmission des informations

***Cahier de liaison**

Ces documents sont à consulter tous les jours (cahier à signer à chaque nouvelle information)

- Les quatre classes possèdent un cahier de liaison.
- A chaque retour de vacances, rapporter les cahiers, dossiers ou classeurs à l'école.
- Un cahier de progrès est mis en place pour le suivi des apprentissages, il sera transmis au moins deux fois dans l'année.

Les comptes-rendus de Conseils d'école seront envoyés par mail.

Remarque des parents : c'est une très bonne idée de garder les cahiers de liaison de l'an passé par souci d'économie et d'anti-gaspillage.

***Les courriels**

Les enseignantes communiquent aussi beaucoup par mail (informations de classe et cahier de vie numérique). Nous vous remercions de consulter vos courriels régulièrement.

***Préparation des inscriptions pour la rentrée 2022**

Les parents des enfants nés en 2019 devront pré-inscrire leur enfant auprès de la mairie. Un mot passera dans les cahiers de tous les enfants du groupe scolaire. La mairie fera aussi circuler cette information.

8. Projets pédagogiques

Aide pédagogique pour les enfants en difficultés ou à besoins particuliers :

Les enseignants mettent en place des temps d'APC les lundis, les mardis et les jeudis. Notre priorité sera de compenser en mathématiques et en langage écrit / oral les difficultés des enfants de MS et de GS.

Projet des quatre classes

*** Notre projet de l'année sera de travailler autour des ANIMAUX ;** les objectifs sont de découvrir les particularités des animaux, leurs besoins. Il sera demandé en cours d'année aux parents de venir avec l'animal de la maison selon les possibilités. Sortie scolaire en adéquation avec le thème.

***La semaine du goût** (avant les vacances) : mise en place d'ateliers autour des 5 sens avec les fruits et légumes de saison dans toutes les classes et confection en fin d'une salade de fruits.

***Éveil sensoriel** pour les trois classes, projet encadré par l'association des consommateurs coopérateurs après les vacances d'octobre.

Objectifs : développer la curiosité sensorielle, la palette des sensations, vérifier que le goût est poli-sensoriel.

*** Spectacle de marionnettes pour Noël le 14 décembre.**

***Bibliothèque** municipale une fois par semaine (mardi matin PS/GS et MS/GS, mardi après-midi pour les MS et vendredi matin pour les PS/GS).

***Les anniversaires** : à chaque fin de mois (le vendredi matin en général), un atelier cuisine est mis en place pour fêter les anniversaires (dégustation l'après-midi). Nous n'acceptons plus les bonbons ,préférant les gâteaux industriels/jus à distribuer pendant la collation.

*Ateliers décloisonnés :

De 13h30 à 14h00, les enfants de MS effectuent un temps calme sur des tapis et les GS travaillent avec leur enseignante dans leur classe sur différents domaines (phonologie, langage écrit ou informatique).

Ensuite, de 14h00 à 15h00, nous proposons des ateliers dans divers domaines :

Dans une classe et pendant une semaine, les enfants travailleront sur des activités de mathématiques.

Dans une classe et pendant une semaine, les enfants travailleront sur des activités de langage oral ou écrit.

Dans une classe et pendant une semaine, les enfants travailleront sur des activités d'arts plastiques.

Dans une classe et pendant une semaine, les enfants travailleront sur des activités de sciences.

***La photo de classe** : réalisée le vendredi 17 septembre. La vente sera proposée à la rentrée des vacances d'octobre afin de favoriser les ventes pour les fêtes de fin d'année .

Les photos des fratries ont aussi été réalisées.

- **APE** : prévoir la date de la fête d'école pour communiquer à l'APE. Possibilité d'avoir une estrade Aunis GD 10 m² et celle de la CDC 4x6 : 24 m². La sono est prêtée par le RAM.

9. Demande de travaux et remerciements

Remerciements

Merci pour tous les travaux réalisés dans l'été et du quotidien.

Merci pour l'installation des boutons poussoir au niveau des robinet dans les toilettes. C'est beaucoup plus pratique et économique.

Un grand MERCI pour les travaux effectués cet été dans la quatrième classe ouverte.

Demandes de travaux :

RAS

10. Questions diverses

Il serait intéressant de rappeler que le cahier de comptes (OCCE) peut être consulté par tout le monde.

Les parents insistent sur le fait qu'il faut fermer la targette du portail blanc.

Est-ce que les enfants sont resservis à la cantine ? L'élue répond que les enfants sont toujours resservis , il y a suffisamment.

Les ATSEM peuvent-elles avoir la formation aux premiers secours?

Tous les agents ont reçu les deux formations (Équipement première intervention et sauveteur secouriste) sauf deux (qui sont nouvellement nommés). Le renouvellement s'effectue tous les deux ans.

La séance est levée à 19H50.

Le présidente E. GILBERT



Les secrétaires Mmes SERVANT et LE ROY

